

Économies et marchés imaginaires au Laos

Monique SELIM*

INTRODUCTION

Les théories actuelles du marché suscitent autant d'engouement que de critiques scientifiques¹, éthiques ou médiatiques ; quel que soit le point de vue que l'on adopte, on reconnaît pourtant à la globalisation du marché une double dimension empirique et idéologique. Il s'agit tout d'abord d'un phénomène nouveau par son ampleur, par les restructurations économiques, politiques, industrielles et sociales qu'il engendre. Dans cette optique, il ne saurait être confondu avec les pratiques antérieures d'économies marchandes principalement enserrées dans des espaces nationaux. À un autre niveau, le marché, sous sa forme présente, donne lieu à des visions qui s'imposent de manière dominante et articulent des arguments de nécessité économique et de « vérité », en évacuant toute autre alternative de penser la réalité. Dans tous les cas, y compris lorsqu'on adhère à la thèse de l'inéluctable mondialisation du marché — conçu alors comme salvateur et synonyme de développement —, on s'accorde en général à constater les contradictions qu'il engendre, en particulier au plan social, et les partitions et exclusions plus ou moins radicales qu'il provoque.

Éléments de continuité et de rupture au Laos

Dans cette perspective, on se penchera sur la situation spécifique du Laos, pays devenu communiste en 1975, et qui depuis 1986 s'est orienté vers l'économie de marché, à l'instar d'autres nations d'obédience politique identique, tels la Chine et le Vietnam.

Au Laos, cette orientation localement désignée comme le « nouveau mécanisme économique » ou encore les « nouvelles idées » ne saurait être appréhendée comme un choix étatique volontaire. Elle résulte d'une

* *Anthropologue, Orstom, département SUD, UR 52, 213, rue La Fayette, 75010 Paris, France.*

¹ Cf., par exemple, les *Cahiers des sciences humaines*, vol. 30, n° 1-2, 1994, « Marché et développement ».

double pression : d'un côté la faillite de l'économie nationale planifiée, à laquelle s'ajoute le retrait de l'aide de l'ex-URSS et du Vietnam, de l'autre les organisations internationales, fer de lance de l'expansion du marché, tels le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, qui dictent fermement au gouvernement lao sa politique sociale et économique. Aussi l'économie de marché est-elle pour l'État-Parti laotien une tentative pour conserver son pouvoir, tout en donnant l'apparence d'une cohérence dans la continuité à des réformes guidées par l'unification politico-économique actuelle. Cette conjoncture place donc le Laos dans une position de dépendance accrue, et le soumet à des formes adaptées d'« ajustement structurel », qui s'exercent au plan mondial.

Au cours de la période antérieure (1979-1986), des mesures d'assouplissement économique avaient été mises en place, parmi lesquelles intervenaient principalement la décollectivisation des terres et la suppression des coopératives obligatoires. Un timide encouragement au commerce, au « marché concret », avait été enregistré. Ces mesures prises dans une relative indépendance, face aux tutelles politico-économiques de l'ex-URSS et du Vietnam, sont souvent citées pour illustrer le pragmatisme habile et permanent du gouvernement laotien qui serait apte à repenser pour son propre compte une version nationale du communisme. Ces mesures tendanciellement déviantes face aux « pays frères » ne peuvent néanmoins pas être perçues comme un antécédent majeur au programme actuel d'intégration forcée dans le marché, dont l'acceptation est pour l'État-Parti un test de survie. En effet, si l'on peut s'interroger sur leur statut d'indicateurs modestes d'autonomie, il faut de surcroît préciser que la « collectivisation » engagée pour quelques années ne mérite sans doute guère ce nom, tant les coopératives (EVANS, 1990) oscillèrent entre la fiction et l'échec magistral et ne furent pas capables de remodeler en profondeur le paysage rural selon les schémas forgés par l'ex-URSS ou la Chine.

Notre but est ici de contribuer à une analyse des transformations idéologiques actuelles liées à la globalisation du marché — à partir du cas du Laos où elle s'applique, là comme ailleurs —, en considérant que cette universalisation du marché est synonyme, tout comme le fut la révolution industrielle, de changements et de réorganisations décisifs, en particulier pour les nations dont le pouvoir politique se trouve dessaisi par l'enjeu de l'entreprise mondiale, pierre de touche de l'économie globale.

C'est pourquoi on confrontera trois champs de représentations et de pratiques du « marché » et de l'« économie », induisant à une déconstruction de ces termes aux vocations autant mythiques que réalistes : les directives écrites du Parti qui mettent en scène l'importance des remaniements conceptuels et des contorsions intellectuelles qu'inflige

le passage à l'économie de marché ; les recommandations et les évaluations très mitigées de la Banque mondiale au regard de la certitude de ses objectifs ; enfin, les logiques des acteurs placés au cœur de ces changements de société décidés par l'État. Cette étude est donc explicitement centrée sur les imaginaires du marché et de l'économie, et n'a pas pour objet une description des structures économiques et des échanges marchands à différentes périodes. Nous donnerons néanmoins les éléments historiques nécessaires pour comprendre la construction de l'évolution idéologique présente, que nous avons choisi de cerner par plusieurs angles d'attaque, généralement peu mis en perspective.

Une économie divisée

Formé par les Vietnamiens durant la longue guerre d'Indochine, le parti communiste laotien est fondé en 1955 (Parti populaire révolutionnaire lao) et arrive au pouvoir en 1975. Contrairement au Vietnam où un nationalisme vigoureux est à la base d'une adhésion générale à la victoire politique, le Laos, marqué par une très grande pluralité ethno-culturelle, et par une fragilité de longue date de l'État central face à des pouvoirs provinciaux affirmés, ne témoigne pas de mouvements sociaux collectifs comparables en faveur du « nouveau régime ». Aussi l'avènement du gouvernement communiste est-il très majoritairement subi par la population au sein de laquelle il faut différencier trois segments sociaux. Les couches dominantes locales, dans l'administration ou le commerce, qui se sont enrichies avec l'aide américaine, et qui fuiront massivement devant la fracture de l'économie marchande dont ils monopolisaient les profits. Les paysans des plaines qui s'inscrivent dans des économies villageoises semi-autarciques et qui se situent dans une distance notable avec l'univers politique de l'État, mais dans une proximité certaine avec les représentants locaux et provinciaux du pouvoir. Parmi ceux-ci, les départs par le franchissement du Mékong se feront de plus en plus nombreux après 1975. Enfin, les groupes ethniques montagnards, infériorisés par l'État lao, comme le montre l'appellation de « *kha* », c'est-à-dire « esclaves », que le parti communiste laotien se fixe pour objectif d'intégrer dans la nation « pluriculturelle » et sur une partie desquels il s'est appuyé dans les maquis. Ces groupes ethniques sont placés largement à l'extérieur des échanges marchands que la présence américaine a paradoxalement dynamisés.

La configuration économique laotienne avant 1975 cumulait une économie rurale centrée sur des unités villageoises fortement autonomes et une économie urbaine animée par une bourgeoisie commerçante d'origine chinoise, liée à l'administration et tirant ses revenus de la vente des produits vivriers et d'une petite industrie limitée. Le Laos manifestait donc une faible intégration macro-économique, dans un

cadre de division entre monde rural et urbain. L'armée et l'État étaient des adjuvants décisifs pour un marché peu structuré s'appuyant plus sur des rapports politiques qu'économiques. L'année 1975 institue, au plan économique autant que politique, une rupture extrême. Rappelons que la suppression du commerce avec les pays capitalistes déboucha sur des relations privilégiées avec les nations de l'ex-« bloc soviétique », sous forme d'aide, de formation de cadres laotiens et d'appui technique local. Le Laos fut néanmoins confiné à l'assistance dans ce « marché » spécifique aux pays communistes. Un processus systématique de déhiérarchisation de la société vit se substituer de nouveaux dirigeants, issus des classes auparavant inférieures et promus sur des critères politiques, aux anciennes élites, exilées ou envoyées en camp de rééducation. L'« origine révolutionnaire » devint un « statut de naissance », ouvrant la voie à des trajectoires ascendantes. L'ensemble de ces éléments privant le Laos de son modeste capital de compétences et de ses rares infrastructures techniques, auxquels se sont ajoutées des dévaluations successives, a conduit à une régression économique inenrayable pendant de longues années. Corollairement, la raréfaction de l'argent et les interdictions de se déplacer ont peu à peu rendu les échanges marchands quasi inexistants dans un contexte d'isolement prégnant du pays et de pénurie durable. Ce paysage, bien différent de celui des nations communistes dominantes (ex-URSS, Allemagne de l'Est, etc.), montre par ailleurs la nécessité d'interprétations spécifiques des régimes communistes en fonction de paramètres locaux.

La situation économique du Laos est donc catastrophique après dix ans d'une « planification » qui, de surcroît, n'a nullement réussi à résoudre les dilemmes politiques de l'ancien régime entre l'État et les potentats locaux. Les pouvoirs provinciaux reconvertis dans des versions plus ou moins dures du « communisme » développent ainsi une autonomie identique, voire renforcée, face à l'État central communiste, incapable de faire appliquer ses décrets. La décision du parti communiste laotien de se lancer dans la « transition au marché » apparaît comme une mesure d'urgence, qui néanmoins demande de profondes modifications de sa phraséologie antérieure et de la vision exprimée après 1975 de l'évolution du pays.

LE PARTI COMMUNISTE LAOTIEN FACE À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Une analyse des textes du parti communiste laotien face à l'idée de marché est rarement faite en ce qui concerne les nouvelles politiques économiques des États communistes. Il est vrai que les textes sont souvent peu accessibles sous leur forme exhaustive, ce qui conduit fréquemment à des interprétations très simplifiées du tournant politique

que représente pour ces États ce qu'on désigne comme l'« économie socialiste de marché ». C'est pourquoi il nous semble pertinent de s'immerger dans les logiques contradictoires que donnent à voir les réflexions du parti communiste laotien, qui tout comme les autres partis communistes est amené à produire maintenant une nouvelle philosophie politique du « communisme de marché ».

Auparavant, c'était dans les termes politiques² d'une exploitation économique « féodale » ou « semi-féodale » d'un pays « colonialiste » et d'un « État esclavagiste » que le parti communiste décrivait la situation qui prévalait avant 1975. Progresser vers le « socialisme » sans passer par l'« étape capitaliste » était alors l'objectif fixé par l'État communiste. Aujourd'hui³, les quelque vingt dernières années de communisme sont d'une certaine manière effacées devant la notion d'« économie naturelle » ou « semi-naturelle » qui est avancée pour identifier les difficultés permanentes du Laos à affronter le non-développement et la « transition vers le socialisme ». En accord avec l'économicisme régnant, cette notion d'économie naturelle met l'accent non plus sur la dimension politique mais économique des phénomènes et vise à décrire l'état d'autosubsistance et d'autosuffisance économique des collectivités locales. Hautement idéologique dans la mesure où elle postule que certains modes de production, par leur autarcie, seraient plus proches de la « nature » que d'autres, cette notion place le Laos au plus bas d'une hiérarchie économique évolutionniste, dans l'« immersion naturelle » dont il devrait s'arracher pour atteindre le développement par l'étape incontournable du marché. Le parti communiste laotien trouve dans deux directions les légitimités idéologiques nécessaires pour asseoir sa réforme économique : d'un côté Lénine avec une allusion plutôt vague à la nouvelle politique économique des années 1925-1930 (Nep), de l'autre la perestroïka de l'ex-URSS.

Mais le développement économique que devrait induire l'ouverture au marché stipule le développement de l'État et du Parti dont l'autorité doit rester hégémonique. Dans cette optique de réaffirmation du « centralisme », l'économie de marché est toujours pensée comme devant être planifiée et c'est cette « économie planifiée de marché » qui doit être substituée à l'économie naturelle persistante du Laos. Les retards de cette économie naturelle, qui doit être détruite, seraient attribuables à « un niveau culturel bas, aux coutumes et aux superstitions », éléments négatifs que le Parti s'évertue à distinguer d'autres plus positifs telles les « traditions communautaires ».

² Cf. textes de célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du PPRL, 1980.

³ Cf. *Political report of the executive committee of the central committee of the Lao people's revolutionary Party presented at the Vth Party congress et Resolution of the Vth plenary meeting of the Party central committee (IVth session) on the New mechanism of economic management.*

Il faut ici souligner que le passage de l'économie naturelle à l'économie de marché est présenté par le Parti comme un « changement révolutionnaire » assimilable à la « révolution de 1975 ». La ligne de démarcation qu'établit le Parti avec l'« économie capitaliste de marché » réside principalement dans la « planification du développement » et l'harmonieuse combinaison entre « les intérêts spécifiques et les intérêts sociaux collectifs ». Notons aussi que, du point de vue du Parti, le commerce et le marché, qui devraient pénétrer dans les zones montagneuses, sont conçus comme premiers, avant le développement de la production qu'ils devraient stimuler.

Ces conceptions peuvent paraître passablement hétérodoxes au regard d'un évolutionnisme marxiste qui postulerait la primauté du développement des rapports de production et des forces productives avant celles du marché. Elles témoignent d'un ajustement idéologique remarquable du Parti aux contraintes mondiales. Le renversement critique qui est opéré — et qui amène le Parti à relire sa politique antérieure comme ayant renforcé la pauvreté des zones rurales — postule que le développement économique pourrait résulter, en quelque sorte magiquement, de l'implication des familles de paysans les plus reculées dans des circuits commerciaux d'autoreproduction. Dès lors, l'inégalité entre plaines et montagnes, amenées à se rejoindre, devrait disparaître, dans la mesure où l'« économie familiale » deviendrait le principal maillon de l'économie globale « socialiste ». De grandes attentes sont mises sur cette économie familiale, destinée à s'épanouir et à se répandre dans tout le pays. Le Parti n'oublie néanmoins pas la nécessaire union entre l'« économie capitaliste privée » et l'État, qui doit se réaliser dans des entreprises d'import-export et dans la production : l'expression de « capitalisme d'État » est ici invoquée, avec la nuance affichée d'une autonomie laissée aux affaires et le renoncement à la « centralisation bureaucratique antérieure ». La « transition » est ainsi définie comme la « combinaison » entre des structures économiques « socialistes » et des formes « privées et individuelles ». Sans doute le Parti ressent-il lui-même que les axes de cette transition ne sont pas aussi limpides qu'ils le devraient car il souligne que de nombreux cadres n'ont toujours pas une « compréhension claire » des mécanismes et des objectifs de la réforme économique : « ils n'ont pas réellement changé, la majorité des cadres est encore hésitante et ils ne voient pas la distinction entre l'ancien et le nouveau système », est-il écrit ; les déficiences des cadres du Parti conduiraient à des « poursuites et des arrestations » indues, à un contrôle excessif allant à l'encontre de l'autonomie prônée des unités de production de base, à un abus des ordres administratifs aux échelons hiérarchiques supérieurs.

La contradiction entre un développement économique « autonome », incluant les paysans, et l'appareil de l'autorité politico-administrative est relevée sans pouvoir être résolue. Le Parti note aussi une « infec-

tion par les anciennes habitudes », qui pousse les cadres de niveau supérieur à « donner des ordres sans même les écrire » et à introduire des dysfonctionnements irréparables dans la production et le marché. Le problème majeur de l'État-Parti serait donc aujourd'hui, de l'aveu même du Comité central laotien, le manque de cadres dirigeants compétents, habilités à mettre en œuvre le nouveau mécanisme économique et à voir l'opposition entre l'ancien « centralisme bureaucratique » et le nouveau « centralisme démocratique » approprié au marché. La critique du passé à laquelle se livre le Parti est d'autant plus instructive qu'elle permet d'asseoir une nouvelle tentative de synthèse ; l'ancienne politique aurait ainsi sous-estimé le « facteur humain », en ne respectant pas les « intérêts individuels ». Le résultat en aurait été la dégénérescence de « la conscience, de l'esprit collectif, et la paresse ». La « violation des intérêts du peuple » aurait conduit chacun à tenter d'éviter l'autorité étatique, à s'inscrire dans des économies parallèles paralysant l'économie nationale. Il conviendrait donc aujourd'hui de mettre en œuvre une « unité des intérêts », commençant par la reconnaissance et l'intégration des « intérêts individuels des travailleurs » qu'il ne faudrait plus mépriser. La réalisation de « l'intérêt de l'État » devrait passer par celle des « intérêts particuliers » et l'« intérêt social » ne pourrait croître qu'en fonction de la prise en compte des « intérêts individuels ». Le Parti juge, aussi sévèrement, que l'ancienne politique a « écrasé la démocratie, étouffé le droit de maître du peuple et des cadres de bas niveau ». La démocratisation de l'économie, tâche « révolutionnaire », serait donc urgente, rendant au peuple et aux individus leurs droits. L'éducation des cadres qui n'auraient connu que l'économie naturelle et seraient pleins de « ressentiment » face au capitalisme s'impose dans ce contexte de transition difficile. Lénine est encore convoqué pour rappeler que les « communistes et l'État prolétarien doivent être de grands hommes d'affaires et apprendre des pays capitalistes les méthodes cultivées du commerce ». Aussi l'État-Parti laotien devrait-il, de son point de vue, lui aussi sélectionner des cadres compétitifs qui étudieraient « les Sciences et l'Art du grand business avec modestie et méticulosité ». Corollairement, il serait souhaitable d'employer même des « experts capitalistes » pour s'améliorer à leur contact. L'idée de ne recourir qu'à des membres du Parti est rejetée et un système de candidatures pour la direction des entreprises est même envisagé. Il faut souligner pourtant que ces nouvelles directives, qui se veulent en rupture avec le passé, renouent rituellement avec la phraséologie antérieure. Si la « propagation du business » doit atteindre chaque groupe de travail et chaque travailleur, dans le même moment celle-ci doit permettre le développement du « droit de maître » des collectivités et du rôle du Parti, du syndicat, de l'organisation des jeunes et des femmes... « sous le leadership du Parti ».

L'économie de marché fait ainsi l'objet d'une nouvelle « propagande » qui, comme auparavant, doit suivre la voie des institutions politiques

sous l'autorité du Parti, censé lui-même rompre avec l'autorité bureaucratique et respecter l'autonomie des acteurs. Ce programme paradoxal, dont l'application est qualifiée à la fois de « Science » et d'« Art », est supposé initier un « mouvement révolutionnaire authentique », dans la mesure où il répond à la « ligne » systématiquement décrite comme « judicieuse » du Parti. C'est l'émergence d'une « nouvelle mentalité » qui est invoquée comme essentielle à la réussite du « nouveau mécanisme économique » du marché. Une fois de plus, l'« ancienne mentalité » de la majorité des cadres est dénoncée et ceux-ci sont stigmatisés comme des obstacles à la propagation de la nouvelle politique du Parti en direction de la base. Abus de pouvoir, corruption, blocages bureaucratiques, autoritarisme et subjectivisme sont tout à la fois incriminés chez ces cadres qui feraient aussi preuve de « paternalisme », de « souveraineté », de « manque de division du travail et des responsabilités », de l'« absence de détermination du rôle de chacun ».

Le Parti est conscient que le nouveau mécanisme économique attaque de front les « intérêts de personnes privilégiées », ce qui revient à dire que des cadres supérieurs de l'appareil politico-administratif se sentent menacés dans leur statut et leur autorité par les réformes engagées, censées ouvrir à l'autonomie des secteurs économiques et sociaux importants. Il est saillant que, face à une telle résistance latente des cadres, le Parti reprenne à son compte le vocabulaire du libéralisme concernant la « guerre économique ». Dès lors que les nouvelles conceptions économiques de l'État sont considérées comme l'axe primordial du « changement des mentalités », le « combat » et la « lutte » s'imposent pour « convertir » les éléments récalcitrants de l'administration politique. La condamnation des modes d'organisation politique antérieurs est sans pitié : au-delà du bilan lamentable des cellules actives du Parti à l'échelle nationale, les cadres sont accusés de « n'avoir fait rien d'autre que regrouper les gens pour divulguer les ordres supérieurs » au point que la population les auraient nommés « vivier de poissons » ou « cadres festifs » dans la mesure où ils ne lui apportaient rien mais au contraire ne cherchaient qu'à « manger et s'amuser ».

Puisque les unités de base (entreprises, villages, écoles, hôpitaux, etc.) constituent la principale cible à atteindre, et que le « développement de l'autonomie de la masse sous la direction judicieuse du Parti » est le nouvel objectif, il faudrait désormais sélectionner durement les cadres de façon à avoir des leaders efficaces, « authentiques, loyaux et forts ». Le salaire de ces cadres « à la base » devrait donc être augmenté et devenir supérieur à ceux en vigueur dans l'administration centrale. Une série de critères est mise en avant pour ce processus de sélection des cadres ; parmi ceux-ci, beaucoup ne paraîtront ni nouveaux, ni originaux (solidarité, sincérité, honnêteté, capacités d'organisation, etc.), de même que

les défauts à éviter, tels que étroitesse d'esprit, ressentiment, clanisme et régionalisme. Néanmoins, les nouvelles « qualités révolutionnaires » requises pour les cadres incluent de manière significative le « respect » de la population et l'aptitude à développer des liens de proximité avec cette dernière. Corollairement, l'emphase ne devrait plus être portée sur l'« origine de classe », le « passé », l'« apparence du mode de vie ».

À la lecture de ces nouvelles directives, on perçoit qu'une ambiguïté déterminante travaille les réflexions du Parti, déchiré entre deux pôles antinomiques, dont la réconciliation ne saurait être que formelle. D'un côté la reconnaissance qu'une autorité coercitive à laquelle la population ne saurait adhérer est incompatible avec le développement économique et l'intégration dans le marché. Cette forme d'autorité coercitive aurait détruit les capacités socio-économiques des acteurs, du point de vue même du Parti. De l'autre l'impossible abandon d'un schéma vertical dans lequel le Parti occuperait la position stratégique et incontestable de détenteur de la « juste ligne ». L'« autonomie » du « peuple » est donc jugée comme nécessaire, en particulier au regard des mécanismes du marché, mais dans le même moment elle ne saurait s'exprimer que dans les limites fixées par le Parti. Les « erreurs » antérieures qui ont conduit à l'écrasement de la population sont bien mesurées, mais la voie choisie pour les corriger semble identique à celle suivie dans le passé, en dépit du fait que la seconde génération des « cadres révolutionnaires » est appelée à se réinventer.

Selon une rhétorique bien connue, la présence d'« actes de sabotage » de « forces hostiles », d'« ennemis extérieurs », est toujours alléguée contre l'éventuelle destruction de l'« unité du pays ». Corollairement, les thèmes d'une prévention contre « l'influence des cultures décadentes, hybrides et dangereuses » et de la préservation de « la belle culture nationale et des traditions » sont régulièrement réaffirmés.

Cette brève analyse des textes du parti communiste laotien montre que, du point de vue de cet acteur politique, les rapports entre l'économie et le politique demeurent à la fois « liés » et « déliés » et que l'idée de marché reste prisonnière de la définition de ces rapports. L'économie socialiste de marché impliquerait en effet un renouvellement de l'appareil politico-administratif dans le contexte d'une continuité renforcée de l'État-Parti. Dans cette optique, le marché constituerait essentiellement une liberté des flux financiers et commerciaux, porteuse d'abondance et de prospérité pour tous, et en principe on encouragerait l'initiative économique. Mais cette « liberté » devrait se maintenir dans un cadre strictement économique, n'entamant pas la vocation d'encadrement politique du gouvernement.

Les schèmes de pensée mis en place sont donc purement idéels en dépit de la volonté manifestée d'une actualisation plus concrète que dans les premières années du régime. Les équivoques qui sont au cœur de cette

vision systématique apparaissent indépassables. Si l'économie doit rester subordonnée au politique, les deux sphères seront séparées et pourraient donc avoir des développements dissociés, qui ne remettraient nullement en cause l'arbitraire politique de l'État-Parti.

Quittons maintenant ces méandres idéologiques des rapports entre l'économique et le politique, dans le cadre d'une « économie socialiste de marché » bien ambiguë, pour nous tourner vers les réformes engagées depuis 1986 par le gouvernement lao sous la ferme influence de la Banque mondiale.

LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ORIENTÉES VERS LE MARCHÉ

En se fixant pour objectif l'expansion du marché, la Banque mondiale, dans ses recommandations et ses évaluations techniques, met en scène un point de vue et une position particulièrement clairs, qui contrastent avec les oscillations relevées dans les discours du parti communiste laotien. Ainsi l'imposition d'une constitution au gouvernement lao, longtemps réticent, a-t-elle été sans aucun doute le pas le plus important vers la construction unificatrice visée par la Banque mondiale. Comment, en effet, concevoir un marché sans lois dans le contexte d'un pouvoir politique opérant sur un mode arbitraire et discrétionnaire, en l'absence d'un appareil législatif et de société civile pouvant s'y référer ? La Constitution d'août 1991 vient après l'abolition en 1975 du système légal de l'ancien régime et de seize ans de vide juridique absolu. Cependant, en 1994, vingt-quatre lois seulement ont été édictées et, parmi ces dernières, nombreuses sont celles qui restent encore sans décret d'application. La pauvreté de cette construction juridique au Laos apparaît à juste titre comme un obstacle majeur à une bonne « mécanique du marché ». La Banque mondiale s'est donc tout d'abord employée à réduire cette dimension « hors-la-loi » du Laos, constatant par ailleurs que le gouvernement s'est refusé à emprunter à un autre pays de son choix un système légal complet, en préférant édicter une loi après une autre, de son propre chef et dans le maintien d'une spécificité obsidionale, avec l'idée d'un progrès graduel, inévitablement lent, vers un appareil juridique global. Il faut ici noter la tension qui régit les rapports entre la Banque mondiale — plaçant non sans cynisme et en toute rationalité économique la restructuration juridique en premier — et l'État-Parti Lao dissertant, comme on l'a vu précédemment, avec emphase de la marche vers une « économie socialiste de marché », mais préservant son pouvoir par un retardement maximal du processus de réforme légale. La Banque mondiale ne cache donc guère son irritation devant l'alibi du gouvernement d'une nécessaire période de transition pour expérimenter les lois avant de leur donner un caractère définitif.

De toute évidence, ces quelques lois⁴ sont largement insuffisantes au regard d'une intégration économique du Laos dans le marché mondial. Dans ce contexte, en effet, l'investissement étranger reste une aventure à haut risque, particulièrement pour les investisseurs européens, leurs collègues asiatiques — Thaïlandais ou Coréens — semblant de ce point de vue trouver plus aisément des modes d'ajustement fructueux à la conjoncture bureaucratique, politique et sociale régnante. Du côté des chefs d'entreprise européens ou occidentaux, on observe en revanche un taux d'échec important, résultant d'une lassitude face à des difficultés bureaucratiques tenaces et insolubles. L'absence presque totale de sécurité juridique face aux investissements décourage rapidement les hommes d'affaires pragmatiques et réalistes.

Comme ailleurs, un des premiers soucis de la Banque mondiale a été aussi de réduire le nombre de « fonctionnaires » et de donner à cette catégorie purement métaphorique⁵ — en l'absence de système légal — un cadre plus statutaire. Aucun statut de la fonction publique n'est encore en vigueur, mais la Banque mondiale a néanmoins obtenu que, pour la première fois depuis 1975, l'administration civile soit placée sous la dépendance du Premier ministre, c'est-à-dire formellement séparée et indépendante du Parti. Cette mesure de principe constitue une étape juridique importante en dépit du fait que, compte tenu de la main-mise politique qui continue à peser sur l'appareil d'État, on puisse douter de ses formes d'application dans la réalité⁶. Notons que les fonctionnaires, sans réel statut depuis 1975, étaient dans la meilleure hypothèse rétribués au moyen de tickets de rationnement donnant accès à quelques denrées de base. Souvent, et pas seulement dans les provinces, les rétributions manquaient, laissant les agents de l'État dans un dénuement d'autant plus complet qu'aucun moyen de transport n'était à leur disposition. Culture, chasse et cueillette se révélaient des obligations

⁴ Parmi les vingt-quatre lois émises, énumérons rapidement : la loi électorale de 1986 ; la loi sur l'investissement étranger et ses applications de 1988 à 1989, révisée en mars 1994 ; les décrets sur les taxes et les douanes de 1988 à 1989 ; la loi du travail de 1990 révisée en 1991 et 1994 ; la loi sur la Banque centrale de 1990 et les décrets sur les échanges avec l'étranger de 1988, 1989 et 1990 ; les lois sur la propriété, les contrats, la procédure civile, la nationalité, l'héritage, les taux de change, les banques de 1989 à 1990 ; la loi sur les procédures d'élection pour l'Assemblée nationale de 1991.

⁵ Si le nombre d'employés de l'armée reste en 1993 toujours inconnu, 22 000 « fonctionnaires » ont été ainsi retirés du secteur public, soit 23 % de la masse des agents hors l'Armée. Ceux-ci étaient estimés à 1,65 % de la population totale. L'objectif fixé est d'aboutir à un retrait de 9 % par an de ces fonctionnaires et à de nouvelles réductions de personnels qualifiés de 2 % par an.

⁶ Les difficultés persistantes à atteindre les objectifs de réduction des agents révèlent ainsi le caractère très fragile du nouveau service chargé de l'administration civile. Celui-ci semble dans l'incapacité de se coordonner avec les autres ministères et se heurte en particulier au pouvoir exorbitant des chefs de province, résistant dans leurs fiefs à l'autorité accrue du Premier ministre.

de survie bien au-delà de 1989, date à laquelle le gouvernement, dans la logique du nouveau mécanisme économique, a décidé la mise en place des salaires en argent. Régulièrement augmentés depuis les réformes engagées, les salaires desdits fonctionnaires — avec toute l'incertitude qui pèse sur cette catégorie puisque de nombreux secteurs « publics » n'ont toujours pas été informés du statut de leur personnel — restent très bas et soumis à des irrégularités fortes. En 1993, ils pouvaient être évalués entre 18 et 45 dollars US par mois.

Les privatisations des entreprises constituent un troisième volet de tout ajustement structurel, qu'il s'agisse des pays communistes ou des autres nations du Sud. Au Laos, ces privatisations ne vont pas sans mal puisque l'État préfère souvent concéder des baux et conserver le titre de propriété des entreprises. La contradiction déjà relevée dans les décisions du Comité central du Parti entre la double invocation d'un « capitalisme d'État » et d'une « économie privée » se révèle ici flagrante dans la réalité économique. Néanmoins, cinquante grandes et moyennes entreprises dépendent du gouvernement central et 230 petites entreprises gérées par les administrations provinciales ont été privatisées depuis 1988⁷. Au-delà de ces chiffres peu fiables, nos observations mettent en évidence plusieurs éléments complémentaires. Les fermetures des petites entreprises d'État en faillite sont effectuées souvent du jour au lendemain et de façon très informelle. Les anciens salariés qui croyaient être des fonctionnaires ne sont prévenus d'aucune des étapes de ce processus qui les laisse sans recours. La situation est encore plus grave lorsqu'il s'agit de groupes entiers déplacés après 1975 de la « zone libérée », pour être implantés à Vientiane. Sans terre et souvent sans compensation monétaire, les anciens « agents de l'État » alimentent alors une masse de chômeurs désorientés parmi lesquels se trouvent aussi les jeunes diplômés auxquels l'État n'offre plus aucun emploi. Les entreprises étrangères, principalement textiles et d'origine thaïlandaise, en développement rapide, nourrissent un marché du travail balbutiant, auquel personne n'est préparé. Les anciennes logiques de planification des études et des carrières ont en effet conduit à ce que la main-d'œuvre soit peu apte à effectuer des démarches individuelles pour trouver un emploi, et encore moins à s'assurer des garanties minimales qui seraient liées à des règles de fait inexistantes ou inconnues. Remarquons que le « code du travail », squelettique et ouvrant des marges d'imprécision immenses, n'est pas en mesure de jouer actuellement le rôle qu'il devrait avoir dans un État qui n'est toujours pas de droit.

⁷ Les statistiques sont inévitablement floues et approximatives faute de service compétent ; néanmoins, avant le nouveau mécanisme économique, le nombre total des entreprises de l'État central était estimé à 200, et celui des entreprises provinciales à 440. Il resterait 150 entreprises d'État, tandis que le chiffre des entreprises provinciales ne pourrait être connu. Sur les 16 000 ouvriers répertoriés, 6 000 auraient été licenciés depuis 1992.

La loi sur l'investissement étranger, qui s'est accompagnée d'un fort appel au retour de la diaspora laotienne exilée après 1975, se caractérise par ailleurs par un extrême « libéralisme », qui paraît fonctionner comme une sorte de « compensation », d'une part au manque d'élaboration juridique, en particulier en matière de commerce international, d'autre part à la persistance bureaucratique. De 1988 à 1993, 421 projets ont ainsi été autorisés, parmi lesquels 185 « joint-venture ». La Thaïlande apparaît comme le plus gros investisseur, mais on assiste à des tentatives timides de Laotiens de l'étranger.

Si l'investissement étranger ne paraît pas aujourd'hui susceptible d'absorber le chômage croissant, il doit en outre affronter le profil très spécifique de la main-d'œuvre laotienne. Un aspect « positif » est bien relevé par la Banque mondiale dans son système de valeurs. La très faible organisation de la force de travail la rend inapte à toute résistance syndicale et accentue le visage coutumier d'une soumission héritée qui se présente comme un réel atout pour les chefs d'entreprise. Ainsi les gens peuvent-ils être aisément recrutés puis licenciés au bout de trois jours d'essai insatisfaisant, sans rémunération, comme il est courant dans les nouvelles entreprises textiles. Vécus comme des institutions oppressives et coercitives sous l'autorité du Parti, les syndicats ne constituent pas en effet un lieu d'adhésion des acteurs qui, au contraire, ont pris l'habitude prudente de s'en tenir à distance. Les nouvelles entreprises privées peuvent mettre en œuvre les modes de gestion les plus iniques, sans rencontrer la moindre opposition collective au sein d'une masse d'employés atomisés et psychologiquement démunis. L'aversion pour les célèbres « organisations de masse » et leurs travaux forcés durant de longues années a donc pour résultat une absence radicale d'organisation syndicale dans les entreprises privées. Le très bas coût du travail, inférieur à celui de la Thaïlande, du Népal et même du Bangladesh, est une autre des « qualités » attractives de la main-d'œuvre laotienne paradoxalement rompue à la subordination, la docilité et l'individualisme.

Sans formation et sans qualification utilisable en général, en raison de la clôture du pays pendant près de deux décennies et de l'archaïsme de ses structures techniques, la main-d'œuvre laotienne se révèle peu productive et surtout très inadaptée à des rythmes de travail intenses, tels ceux qu'attendent les nouveaux investisseurs. La fatigue, la lassitude devant des tâches répétitives, la pression des ordres, la dureté des conditions de travail découragent très rapidement beaucoup des récents ouvriers des entreprises privées qui quittent alors leur emploi du jour au lendemain, préférant retourner à quelques cultures de subsistance lorsqu'ils en ont l'opportunité. L'attrait de l'argent n'est pas un mobile suffisant pour retenir les acteurs auxquels l'ouverture économique du pays a donné la possibilité d'entrevoir des stratégies très diverses de vie, au sein desquelles le rapport passé à l'État, et par extension à toute autorité qui lui est idéellement assimilée, est un facteur déterminant.

Dans cette optique, la libéralisation économique véhicule un horizon immense de liberté imaginaire et conduit à des comportements qui échappent à la rationalité économique prônée par la Banque mondiale, mais aussi à la logique politique du Parti qui espère maintenir scindés la sphère des échanges économiques et l'univers intérieur de pensée des acteurs.

Privatisations, cessions d'entreprise, investissement étranger et élaboration d'un appareil juridique encore bien incohérent et défaillant (en particulier dans le domaine des lois régissant les échanges internationaux) forment actuellement les principaux maillons d'une tentative d'intégration économique du Laos dans le marché mondial. Environ 90 % de la population est toujours rurale, et trouve ses revenus dans une économie agricole peu modifiée, tant la période de collectivisation des terres et de mise sur pied des coopératives fut brève et infructueuse. La lenteur, les restrictions et la réserve qui imprègnent les réformes engagées montrent que l'État-Parti entend se protéger autant que possible contre toute mesure qui fragiliserait un pouvoir déjà durement mis à l'épreuve par l'écroulement de l'ex-URSS et le retrait conséquent du soutien économique de l'ancien empire et du Vietnam voisin en proie à des difficultés similaires. Dans ce contexte, des « entreprises stratégiques » sont maintenues dans le secteur public, parmi lesquelles l'électricité, l'eau, la poste, etc., et quelques autres sous la responsabilité du ministère de la Défense.

Ces entreprises d'État (dont le nombre est évalué à 150) ont dû subir une restructuration importante, et en 1987-1988 l'autonomie de gestion leur a été conférée. Cette nouvelle autonomie qui a mis fin aux objectifs de production par l'État signifie autofinancement et équilibre financier. Cette astreinte rompt avec les habitudes antérieures qui avaient conduit nombre d'entreprises d'État à évoluer vers une inactivité presque totale, dont le corollaire était un laxisme étonnant, laissant par exemple les ouvriers ne plus se rendre que rarement sur leurs lieux de travail. Manque de matières premières, machines défectives et irréparables, procédures d'autorisations interminables se sont ajoutés à l'obligation pour les employés de subvenir à leurs besoins élémentaires par l'élevage et l'agriculture, face à la pénurie régissante.

L'autonomie de gestion des entreprises d'État pose en principe un terme à cette conjoncture où dirigeants et employés végétaient côte à côte dans des bâtiments délabrés et silencieux, ne laissant d'autres alternatives que la faillite déclarée ou la réussite économique permettant la poursuite de la production. La fixation des prix de production et de vente, la détermination de la taille des effectifs, des montants des salaires et des primes ont donc été progressivement abandonnées au libre arbitre des nouveaux chefs d'entreprise placés face à la nécessité d'assurer la survie financière de leur établissement. Ces derniers ne se

sont emparés que très tardivement de ces droits inédits et bien après la date officielle des décrets, animés par la crainte d'une répression toujours possible, en particulier s'ils touchaient aux « privilèges » de parents de membres de l'appareil politique.

Les stratégies des directeurs d'entreprises d'État sont, dans cette toute récente conjoncture, aussi diverses que contrastées et peuvent se décrypter comme une sorte d'écho à des trajectoires sociales et des profils politiques différenciés. Les alliances autant économiques que politiques apparaissent comme des données majeures mais complexes et l'appartenance au Parti est loin d'être une garantie suffisante, pas plus qu'elle ne dicterait des comportements identiques. Un des problèmes essentiels que doivent en outre surmonter les chefs d'entreprises publiques réside dans l'injonction paradoxale de répondre à des commandes de l'appareil d'État, tout en ne pouvant influencer sur les délais de paiement très longs et empreints d'inégalité, qui remettent en cause un équilibre précaire difficilement atteint. La gestion de la main-d'œuvre, qu'il faut arracher à son expérience antérieure de « non-travail », et à laquelle il faut inculquer de nouvelles catégories cognitives et pratiques, est de surcroît une entrave de poids. Les normes du rapport salarial, l'idée d'un échange marchand entre une quantité de travail à fournir et une rémunération monétaire sont en effet toujours étrangères aux mentalités actuelles.

Ce bref tableau des réformes engagées par le gouvernement laotien et des évaluations de la Banque mondiale concernant les progrès modestes du pays dans son passage à une pleine économie de marché doit être confronté aux logiques sociales des acteurs. Dans cette optique, entrons à l'intérieur de deux entreprises pharmaceutiques autonomes relevant du ministère de la Santé.

LES LOGIQUES SOCIALES DE LA TRANSITION AU MARCHÉ

Les deux usines considérées offrent à la réflexion des pôles idéaltypiques de ces mutations et mettent en scène les réactions différenciées des acteurs, selon la situation spécifique de travail dans laquelle ils sont placés, face à ce terme quasi magique de « marché ».

La première usine, datant d'une trentaine d'années, faite de petits bâtiments inconfortables et pourvue d'un appareillage très rudimentaire, est rapidement devenue le premier producteur au Laos. Disposant d'une trentaine de salariés en 1986, elle en compte aujourd'hui environ 200. Ses salaires sont les plus élevés des entreprises d'État, et selon toute probabilité des entreprises privées. La contrepartie en est des rythmes de production intensifs et une discipline très contraignante qui implique par exemple que tout matériel détérioré par un ouvrier soit retenu sur

son salaire. La politique du directeur, par ailleurs membre du parti au pouvoir, fut ici de supprimer presque totalement et l'activité et l'influence des organisations de masse ; des critères de compétence président à l'embauche et à la fonction. L'idéologie prônée à laquelle tous adhèrent est le succès sur le marché : publicité, nouveaux emballages plaisant aux clients et imitant ceux des médicaments français, multiplication des différents types de conditionnement ont été les premiers instruments de cette réussite. Chaque matin, plusieurs équipes de jeunes femmes issues des anciennes classes sociales supérieures sillonnent à moto la ville, allant prendre les commandes et approvisionner les pharmacies privées. Le service du marketing, où viennent se fournir les ONG occidentales, est particulièrement dynamique.

Pendant plusieurs années, de nombreux systèmes salariaux ont été conçus et expérimentés par le directeur, à la recherche d'une efficacité incitative maximale. Le calcul des pourcentages, rétribuant les mérites individuels et collectifs et la production mensuelle se sont finalement révélés trop complexes et semeurs de discorde ; aussi, actuellement, le salaire fixe est-il à nouveau la règle, à la satisfaction de tous, qui voient là un moyen de mieux planifier leurs projets à court terme. Ici, beaucoup de salariés sont persuadés que l'usine est « privée », ce qu'ils opposent à un statut « d'État » ; les nuances de la réforme du nouveau mécanisme économique instituant l'autonomie sont méconnues. Chacun tente de faire recruter des membres de sa famille avec un relatif succès. Les objectifs sont en effet clairs tout en ne correspondant guère à ce qu'un observateur extérieur se laisserait aller à préjuger. Si l'expansion de l'usine est l'objet d'une fierté collective, aucune identification néanmoins n'en résulte et la représentation d'une appartenance à un groupe social soudé par le travail et se projetant dans l'avenir est radicalement absente. De son côté, le directeur, attendant avec impatience la privatisation de l'usine, et s'étant assuré des alliances pour la racheter, projette dans cette hypothèse une modernisation complète qui lui permettrait de licencier les trois quarts de son personnel du jour au lendemain. Les salariés, pour leur part, sans être au fait de cette intention qui relève d'un capitalisme primaire, conçoivent le salaire élevé qu'ils perçoivent comme une rétribution adéquate de l'effort extrême de travail qu'ils fournissent, mais qu'ils jugent néanmoins excessif, par manque d'habitude. Cet « échange », que ne vient obscurcir aucun attachement spécifique, est dans l'esprit de tous destiné à rester limité dans le temps. La peur du contact avec les matières premières, le souci de sa santé renforcent ces conceptions où prévaut le souhait d'accumuler le plus possible d'argent en peu de temps et de quitter l'usine sans regret (de cinq à dix ans). Dans ce cadre, les tontines fleurissent.

Construire sa maison, monter un petit commerce, un élevage, cultiver des champs qu'on achètera, tels sont les projets des salariés, qui visent tous à un retrait rural et paisible, basé sur une petite économie de rente.

La production de marché a donc entraîné ici un individualisme, un dynamisme des groupes familiaux dont l'ambition est certes loin du développement d'une économie de marché, mais *a contrario* très explicite dans la mise à distance de l'État, de son encadrement et de ses appareils ; la brèche ouverte dans la planification des vies et des pensées permet donc la fuite vers des espaces de liberté méconnus.

La seconde usine étudiée offre un autre paysage qui prend tout son relief dans la comparaison proposée. Résultat de l'aide japonaise, offerte au gouvernement lao en 1986, l'entreprise est ici très moderne et dispose d'un équipement sophistiqué. Sa main-d'œuvre fut choisie, à la date de sa construction, parmi les salariés les plus qualifiés de la première usine. Elle disposait donc dès l'origine d'atouts à la fois techniques et de qualification auxquels s'est ajoutée la poursuite de l'aide japonaise. Le nombre de ses salariés est resté stable, une centaine. Si la production s'est maintenue à un rythme acceptable dans les premières années, elle est aujourd'hui très déficiente : des semaines entières s'écourent sans travail par manque de matières premières ; c'est-à-dire d'argent pour les commandes. Tentant de cacher cette situation déplorable, le directeur oblige les salariés à rester enfermés dans les salles de production. Ici aussi, plusieurs systèmes de salaires ont été expérimentés, allant vers une complexité croissante. Celui qui est aujourd'hui en vigueur cumule entre autres des critères de « zones de danger » et de production individuelle et collective calculés par heure. Ce système implique une surveillance de chaque instant par les responsables d'une feuille devant être signée à chaque changement de poste... Il permet bien sûr toutes les fraudes, par ailleurs dérisoires lorsque la production est impossible et que seul le salaire de base est versé (à peu près 100 FF). La situation financière de l'usine est en outre si désastreuse que les salaires sont versés avec parfois plusieurs mois de retard, laissant les salariés sans aucune ressource.

L'organisation du travail est restée fidèle aux anciens schémas, qui établissaient la primauté de la qualité politique sur la qualification technique. L'organisation hiérarchique est donc le doublet d'une structure politique, en plaçant aux postes supérieurs les responsables des organisations de masse et leurs adjoints.

Le mécontentement des salariés est général ; contrairement au cas précédent, les salariés sont en effet d'autant plus attachés à l'usine qu'ils avaient été l'objet d'une sélection positive pour travailler dans un cadre moderne et gratifiant. De plus, la conscience d'être « fonctionnaire » et de servir l'État domine ici, à l'encontre de la dernière mesure méconnue du ministère de la Santé ne reconnaissant plus les salariés des usines pharmaceutiques comme relevant du ministère. Le statut des directeurs reste actuellement (1995) en suspens. Dans cette usine, les tontines sont d'autant plus rares qu'accumuler des économies est

presque impossible ; en revanche, les salariés cultivent quelques champs autour des bâtiments de l'usine et autour d'un dortoir situé dans un village proche.

Durant les longues heures d'inactivité, les salariés cherchent à comprendre le déclin de l'usine et les accusations sont fortes : elles touchent prioritairement la femme du directeur, soupçonnée de corruption et de détournement, et plus globalement d'avoir pris la place de son mari... Le désir de « rejoindre le marché », de s'y intégrer est aussi fort que mythique. Si quelques-uns pensent quitter l'usine, la majorité espère encore une intervention du ministère qui les sauverait de la faillite. L'enquête dans ce contexte est appréhendée comme une médiation permettant de faire connaître aux autorités la réalité.

Un processus d'interprétation imaginaire de la « régression » de l'usine, qui aurait débuté, dans l'esprit des acteurs, avec la venue de la femme du directeur, s'est progressivement mis en place. Il fait appel principalement aux génies maléfiques qui peupleraient la terre de l'usine, laquelle aurait été un ancien cimetière (au Laos, où l'incinération est la norme, seuls les morts par accident, les suicidés, les nourrissons sont enterrés).

Une série d'événements a aussi pris un sens funeste : un serpent écrasé lors d'une fête de l'usine, des accidents d'ouvriers sur la route et de personnes extérieures devant l'usine, des jeunes gens de l'usine brusquement malades ou immobilisés et conduits à recourir à des *Mophi* ou *Moya* (thérapeutes faisant appel aux génies, ou herboristes). Enfermés dans des salles de production sans travail, les uns et les autres se racontent leurs rêves auxquels l'idiome culturel accorde une très grande importance. Ainsi, peu à peu, a pris corps un mythe collectif : l'âme d'une jeune femme violée et enterrée sur la terre de l'usine cherche à épouser et prendre les hommes jeunes, les plus beaux de l'usine ; elle apparaît aux salariés des deux sexes, les tirant parfois violemment et dangereusement de leur sieste. Un autel a été dressé par un de ces jeunes gens, qui nourrit régulièrement cet esprit maléfique. Certains viennent à l'usine désormais munis de « protections », petits cordons blancs aux poignets que leur attachent les médiums de leur village. Depuis quelques années, plus aucune fête n'est célébrée à l'usine sans offrandes aux génies de la terre auxquels les permissions sont demandées. La directrice du personnel, membre du Parti, originaire de la « zone libérée » et militante de la première heure du Pathet Lao, se charge de faire respecter ces pratiques propitiatoires, destinées à éviter que des malheurs encore plus grands ne s'abattent sur l'entreprise. Une peur fantasmatique s'est installée dans l'usine et les salariés, qui ont eu de longues formations dans les pays de l'Est, pensent que « là-bas il n'y a pas de génies parce que les gens sont forts, mais, disent-ils, nous, nous sommes faibles et les génies nous entourent ».

LES GÉNIES ET LE MARCHÉ

Ces deux exemples mettent en lumière, chacun à leur manière, la dimension imaginaire du marché, sous ses facettes positives et négatives. Être activement intégré au marché ou être refoulé à la marge de ses bénéfices, telles sont les représentations contrastées que donnent à voir les salariés de ces usines, désireux les uns comme les autres d'une abondance qui reste somme toute modeste. Le modèle de vie espéré est délibérément rural, en continuité avec les signes de richesse et d'indépendance villageois de la période antérieure à 1975. Les idées de salariat et de développement industriel se présentent comme très étrangères aux conceptions des acteurs, selon lesquelles la fortune et la prospérité sont peu liées aux champs organisationnels, et l'échec, en revanche, bien causé par de mauvais génies.

La multiplication des cultes de possession, la nature des demandes faites aux génies invitent par ailleurs à replacer ces deux cas de figure d'entreprises d'État dans le contexte général des pratiques et des croyances. Auparavant quelques-uns par village, selon la taille de l'agglomération, les médiums, très majoritairement de sexe féminin, étaient les représentants des génies de la terre, antérieurs aux institutions bouddhistes et au gouvernement royal, qui devait négocier avec eux, par l'intermédiaire de nombreux rituels, l'utilisation et la propriété du territoire. Ces médiums ont été durement interdits de 1975 à 1985 et ont dû parfois subir des séances de rééducation.

La lutte contre les « superstitions » a en effet été le corollaire d'une tentative d'alliance avec les moines bouddhistes, dont la hiérarchie s'est néanmoins exilée rapidement après 1975. La prohibition des cultes de génies et l'humiliation des médiums astreints à démontrer publiquement leur inefficacité ont considérablement modifié les rapports de légitimation triangulaire entre les génies, l'État et le bouddhisme, ce dernier opérant comme un mode de purification du pouvoir politique, et introduisant des fractures manifestes.

Dans les villages de la plaine de Vientiane, les médiums ont dû pratiquer de manière clandestine et leurs activités ont été recentrées sur les urgences du moment : ces médiums ont ainsi, par la thérapeutique, pallié la pénurie de médicaments, attirant des patients qui dans d'autres circonstances se seraient dirigés vers des services allopathiques. Ils ont d'autre part été vivement sollicités pour procurer aux familles, par l'intermédiaire des génies, des nouvelles de leurs membres déportés, pour une durée de un à quinze ans, dans les centres éloignés de rééducation.

Cette rupture de communication entre l'État et les génies a inscrit une faille entre pouvoirs imaginaires et réalité du pouvoir politique, lesquels fonctionnaient auparavant dans une contiguïté hiérarchique fondée sur le pur et l'impur.

Les récits retracent ainsi des sortes de guerres larvées entre les génies et les médiums les incarnant et les représentants des institutions de l'autorité, armée et fonctionnaires. Ces narrations des médiums visent bien évidemment toutes à illustrer, sur un mode autrefois impensable, la supériorité du pouvoir des génies face à ceux qui, parce qu'ils avaient voulu les confondre et les mépriser ouvertement, tombaient malades et étaient renvoyés à demander avec humilité leur guérison à ces génies mêmes qu'ils avaient voulu croire inopérants. Aujourd'hui, l'État a renoncé à bannir les médiums dont la prolifération est de fait incontrôlable, et dont l'aura est immense et traverse toutes les couches de la population. Il n'est pas rare de voir, parmi une assistance joyeuse aux cérémonies annuelles consacrées aux génies, des militaires avec leurs offrandes, et, chez les fonctionnaires et les diplomates, le recours aux génies ne se cache plus.

Les « mariages » avec les génies — qui constituent par la possession la forme d'initiation au statut de médium — se sont en effet multipliés ces dernières années et, durant la saison sèche où se déroulent les mariages, on en compte plusieurs par semaine, ne serait-ce que dans les seuls villages environnant Vientiane. Des femmes très jeunes, des enfants même et aussi des hommes — trois traits autrefois inhabituels — se sentent appelés à cohabiter avec un génie, mobilisant des sommes très importantes pour la cérémonie fastueuse du mariage. Si le mariage avec le génie est toujours ressenti par l'individu comme une nécessité psychique permettant d'échapper à l'imminence de la mort, il revêt d'autres caractéristiques sociales qui nourrissent la compréhension de l'ensemble de ces phénomènes de revivalisme des cultes de possession.

Les « nouveaux génies », qui ne sont plus strictement liés à la terre, et dont le profil mêle des événements puisés dans les légendes, les vies personnelles et l'histoire politique récente, témoignent d'une activité économique intense : supposés aider dans les affaires, la contrebande, l'usure, ils sont invités à apporter les bienfaits d'une prospérité matérielle. Les nouveaux médiums montrent ainsi avec conviction les achats et les constructions de maison qui ont résulté de leur « mariage » avec le génie. La loterie constitue une part très notable du dynamisme des génies qui sont censés donner les numéros gagnants, et certains anciens fonctionnaires ayant quitté le service public courent d'un médium à un autre pour multiplier leurs chances de gagner. On notera utilement que cette reconversion économique des génies semble s'accompagner d'une régulation des prix à payer pour leurs services. Les prestations financières restent raisonnables et les médiums qui tentent d'enfreindre les règles et d'augmenter outrancièrement leurs tarifs sont durement sanctionnés, y compris publiquement au cours des cérémonies de mariage.

CONCLUSION

Plusieurs caractéristiques définissent les nouveaux génies (SELIM, 1996) au regard de leurs prédécesseurs : beaucoup plus que par le passé, ils sont « bouddhisés », déterritorialisés, individualisés et privatisés, et ainsi peuvent être estimés bien articulés à une économie visionnaire et prospective de marché. Objet d'un imaginaire personnel libéré, tout en trouvant son cadre d'actualisation dans les armatures culturelles de la pensée, leur invention ajustée aux circonstances se greffe immédiatement sur les espoirs infinis de prospérité soulevés par le développement d'un marché mythique. Bien insérés dans le marché réel, les nouveaux médiums, les plus prisés, révèlent l'éclosion d'un « marché des génies » auquel chacun peut se sentir convié à participer, sans restriction de sexe et d'âge, comme dans l'idéologie néolibérale du marché. Ces aspects socio-économiques des « génies du marché » ne sauraient néanmoins faire oublier que les médiums conservent toujours leur fonction de soigner l'angoisse, et on continue de s'adresser à eux pour cette raison, car ils ont éprouvé eux-mêmes de tels épisodes de déréliction qui les ont précisément conduits à abriter dans leur corps un génie. Ils sont ainsi aptes, par cette double expérience contraignante — la cohabitation avec un ou plusieurs génies, souvent de la même famille, libérant du poids des symptômes —, à être l'objet d'un transfert, et à opérer une restructuration des conflits de leurs patients (qui ne saurait être assimilée néanmoins à une « guérison » puisqu'elle ne s'accompagne d'aucune prise de conscience [DEVEREUX, 1970]). Le long isolement politique et culturel du Laos à partir de 1975, les fractures et les séparations douloureuses qu'ont connues un nombre très important de familles, ajoutés à l'ouverture économique et à la très relative « libéralisation » présente, sont des phénomènes qui sans aucun doute interviennent dans le décuplement actuel des cultes de possession. C'est donc sur un double terrain que les nouveaux génies apportent une solution : ils élaborent une réponse symbolique au « marché » que devrait instaurer le « nouveau mécanisme économique » ; ils réparent à un autre niveau les béances ouvertes dans les structures psychiques personnelles. En reconstruisant le lien social dans ses modalités culturelles et en traitant les souffrances contenues, dérivées des effets des institutions politiques, ils dessinent une réconciliation possible entre l'État et les génies, fondement structurel de la société. En voie d'apaisement par ses retrouvailles avec les génies, cette société reste cependant encore très loin d'être intégrée dans le marché mondial. Les pays du Sud-Est asiatique en pleine croissance économique (Thaïlande, Singapour, Corée du Sud, etc.) montrent de leur côté que le libéralisme économique et les génies « font excellent ménage ». L'évolution spécifique que le Laos connaîtra devrait permettre d'avancer dans la réflexion concernant les transformations en jeu, au sein de cette aire culturelle, des structures cognitives, appréhendées dans leur articulation avec le développement économique, politique et historique.

Une brève remarque illustrera la dimension totalisante que revêt le concept d'intégration. Lorsque nos interlocuteurs avaient trouvé dans le huis clos des entretiens la confiance requise pour exprimer leurs préoccupations et dévoiler leurs inquiétudes, une question récurrente venait à leur esprit ; ils cherchaient à savoir si ailleurs, dans la contrée de l'ethnologue, les gens étaient eux aussi tourmentés par les génies, ou s'ils étaient les seuls au monde à éprouver de telles anxiétés et à tenter d'y remédier par les rituels qu'ils décrivaient. Une empathie comparative poussait l'ethnologue à se risquer à répondre positivement, utilisant des rapprochements plus ou moins hasardeux... Une telle affirmation rassurait fortement les interlocuteurs, souriant d'aise et soulagés à l'idée de ne pas être exclus de l'humanité « moderne », par cette identité exceptionnelle. Si les génies n'étaient pas un stigmate, mais une chose commune sous des formes diverses, ils pouvaient dès lors envisager sérieusement de ne plus être coupés du monde extérieur, et d'entrer dans des échanges dont les « biens du marché » étaient à leurs yeux un signe.

Ajoutons enfin que les trois champs de représentations et de pratiques qui ont été ici confrontés mettent en lumière des écarts saisissants entre les imaginaires et la réalité empirique du marché. Selon les positions occupées par les acteurs — Parti, Banque mondiale, salariés des usines —, le marché est l'objet de réinterprétations endogènes qui s'inscrivent dans des sphères de cohérence spécifiques : idéologique pour le Parti, strictement économique et liée au profit pour la Banque mondiale, socio-symbolique pour les salariés des usines. Ces ensembles de décalages participent néanmoins tous aux processus d'édification du marché mondial appréhendé ici comme un « phénomène social total », en rupture avec les modes antérieurs d'économie, d'échange et de rapports marchands. Comme on l'a vu, des continuités économiques, sociales et politiques sont pourtant à l'œuvre dans les différentes étapes d'insertion du Laos dans la configuration globale du marché. Ces continuités ne désignent pas une répétition à l'identique du passé car elles sont réinvesties dans une conjoncture radicalement nouvelle. En effet, la polysémie qui met en scène le marché sous ses formes présentes constitue en elle-même un fait social qui mériterait d'être mieux étudié dans une perspective comparative, en particulier pour relativiser les perceptions du marché, qui d'une certaine manière pourrait se prêter aux mêmes critiques que les idéologies dites « totalitaires » des régimes communistes.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT (C.) — *Structures religieuses Lao*. Vithagna, EFEO, 289 p.
- BROWN (M. A.), ZASLOFF (J. J.), 1986 — *Apprentice revolutionaries*. Hoover Press Publication, 455 p.
- CONDOMINAS (G.), 1962 — *Essai sur la société rurale Lao de la plaine de Vientiane*. Paris, Unesco, 137 p.
- DEVEREUX (G.), 1970 — *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris, Gallimard, 397 p.
- DE VIENNE (M. S.), NEPOTE (J.), 1995 — Les restructurations économiques. *Péninsule*, 3.
- EVANS (G.), 1984 — *Red brother hood at war*. Thetford Press Ltd, 311 p.
- EVANS (G.), 1990 — *Lao peasants under socialism*. Yale University Press, 268 p.
- FOX (S.), 1982 — *Contemporary Laos*. University of Queensland Press, 345 p.
- GEOFFREY (C. G.), 1990 — *Rebellion in Laos-peasants and politics in a colonial back water*. Westview Press, 224 p.
- POTTIER (R.), 1985 — *Le système de santé au Laos*. Thèse doct.
- SELIM (M.), 1996 — Les génies thérapeutes au service du marché. *Mondes en développement*, 24 (3) : 71-87.
- TAILLARD (C.), 1989 — *Le Laos : stratégies d'un État tampon*. Paris, éd. Reclus, 200 p.
- TAMBAIAH (S. J.), 1970 — *Buddhism and the spirit cults in north east Thailand*. Cambridge University Press, 388 p.
- TAMBAIAH (S. J.), 1976 — *World conqueror and World renoncer*. Cambridge University Press, 557 p.
- ZAGO (M.), 1972 — *Rites et cérémonies en milieu bouddhiste lao*. Thèse doct., Rome, Università Gregoriana, 405 p.
- ZASLOFF (J.), 1991 — *Laos beyond revolution*. London, Mac Millan Accademy and Professional Ltd, 337 p.
- ZASLOFF (J.), 1993 — *The Pathet Lao*. Rand Corporation, 169 p.